



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Bangladesh

Question écrite n° 89944

Texte de la question

M. Noël Mamère attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation des Jummas, peuple confiné dans les Chittagong Hill Tracts, avec lesquels la France a un lien bien particulier. Ce peuple, d'origine tibeto-birmane, bouddhiste, est victime d'une épuration ethnico-religieuse programmée par les gouvernements successifs depuis 1971. Le gouvernement du Bangladesh a longtemps considéré la région des Chittagong Hill Tracts comme une région sous-habité. Il y a mené une politique de repeuplement, en installant les Bengalis pauvres, peu éduqués et sans terre sans aucune considération pour les Jummas, qui en sont pourtant les habitants d'origine. Durant les 50 dernières années, les Jummas ont été dépossédés d'une partie de leur terre par des colons bengalis auxquels on attribue les meilleures parcelles. Ils ont été réprimés de façon systématique par l'armée de 1978 à 1997. Malgré les accords des Chittagong Hill Tracts en 1997, des Jummas continuent à être assassinés, torturés, violés et certains ont vu leurs villages et leurs temples incendiés. Et cela en toute impunité. Au cours de 2014, 117 femmes et enfants autochtones ont subi des violences sexuelles, dont les auteurs sont des colons bengalis et des militaires. Ces violences sont en constante augmentation. En 1987, la France a accueilli 72 garçons bangladais, réfugiés dans des camps en Inde. Ces garçons appartenaient au peuple Jumma, peuple autochtone de la région des Chittagong Hill Tracts au sud-est du Bangladesh. Les Jummas attendent un soutien de la France avec laquelle ils entretiennent des liens privilégiés d'amitié depuis l'arrivée de ces 72 garçons. Il lui demande si, lors de son déplacement du 21 septembre 2015, il a abordé cette question avec le gouvernement bangladais et comment il compte apporter le soutien de la France aux Jummas du Bangladesh.

Texte de la réponse

La France suit avec attention la situation bangladaise ainsi que les problématiques liées aux droits de l'Homme. La France est attentive à la situation plus spécifique des Jummas dans la région des Chittagong Hill Tracts. Elle connaît l'action que mène l'association française la Voix des Jummas, en faveur de cette population des CHT. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'accord de paix de 1997 sont un sujet abordé avec les autorités bangladaises. La France rencontre des représentants ou des proches de cette communauté au sein de la société civile. Le ministre des affaires étrangères et du développement international, M. Laurent Fabius a effectué, le 21 septembre, une visite au Bangladesh avec son homologue allemand, M. Walter Steinmeier. Cette visite franco-allemande a permis d'inaugurer le site de la première ambassade franco-allemande co-localisée dans le monde et de passer un message fort sur la COP21 au Bangladesh, pays particulièrement exposé aux risques climatiques.

Données clés

Auteur : [M. Noël Mamère](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89944

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7505

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9589